

Liste tarifaire du Canada

Numéro tarifaire	Dénomination des marchandises	Taux de base	Catégorie d'échelonnement
8704.31.00	D'un poids en charge maximal n'excédant pas 5 tonnes métriques Note: Le bénéfice du tarif de préférence général est retiré aux marchandises du présent numéro tarifaire originaires de la République de Corée.	6,1 %	A
8704.32.00	D'un poids en charge maximal excédant 5 tonnes métriques Note: Le bénéfice du tarif de préférence général est retiré aux marchandises du présent numéro tarifaire originaires de la République de Corée.	6,1 %	A
8704.90.00	Autres Note: Le bénéfice du tarif de préférence général est retiré aux marchandises du présent numéro tarifaire originaires de la République de Corée.	6,1 %	A
8705.10.10	Grues pour l'entretien des voies ferrées équipées pour se déplacer sur la route ou sur les rails, d'une capacité de levage excédant 36,3 tonnes métriques mais n'excédant pas 68 tonnes métriques Note: Le bénéfice du tarif de préférence général est retiré aux marchandises du présent numéro tarifaire originaires de la République de Corée.	6,1 %	A
8705.10.90	Autres	En fr.	A
8705.20.00	Derricks automobiles pour le sondage ou le forage Note: Le bénéfice du tarif de préférence général est retiré aux marchandises du présent numéro tarifaire originaires de la République de Corée.	6,1 %	A